

# QUELQUES POINTS DE PROGRAMME DU PARTI DES FORCES NOUVELLES

## POUR UNE CHARTE DE L'IMMIGRATION SOUMISE A REFERENDUM

— Un référendum sur l'immigration (comme cela a déjà été fait en Suisse). Nous préconisons cette mesure, parce que ce problème prend chaque jour une acuité accrue et qu'il concerne tous les Français. Si une solution n'est pas trouvée d'urgence, comme en Suisse ou en R.F.A., notre pays risque de connaître des troubles graves, semblables à ceux qui se sont produits récemment en Grande-Bretagne.

— Une charte de l'immigration. La charte de l'immigration qui serait soumise à référendum devrait notamment comporter les points suivants :

## PAS PLUS DE 10 % D'IMMIGRÉS PAR COMMUNE

En ce qui concerne la répartition des travailleurs immigrés, le seuil de tolérance, que tous les sociologues fixent à 10 % de la population par commune, ne saurait être dépassé. Cette mesure n'aurait pas d'effet rétroactif, mais les communes dépassant ce taux — certaines sont au-delà de 30 % ! — devraient tendre à rétablir progressivement une situation normale.

## PRIORITÉ D'EMBAUCHE AUX FRANÇAIS

En ce qui concerne l'embauche :

- priorité absolue serait donnée aux ressortissants français, ce qui implique l'abrogation de la scandaleuse loi anti-française promulguée en 1972 par René Pleven.
- préférence serait ensuite donnée, aux ressortissants des pays européens.
- non-extension aux travailleurs immigrés du droit de vote aux élections d'entreprises.
- maintien strict du contrat à temps de trois ans maximum, qui permet d'éviter l'installation des familles.
- prise en charge, par le pays d'origine, des Allocations familiales et de la Sécurité sociale pour les membres de la famille du travailleur immigré, lorsque ceux-ci ne résident pas sur le territoire français.

Outre cette charte, nous proposons une mesure ponctuelle immédiate : que les fonds destinés à verser 10 000 F à chaque immigré retournant dans son pays soient utilisés pour compléter l'indemnisation des Français rapatriés d'Afrique du Nord. Déjà 40 000 immigrés ont perçu cette indemnité scandaleuse et injustifiée, dont l'attribution doit être stoppée sans tarder.

## POUR UN RÉÉQUILIBRAGE DE LA VIE POLITIQUE

Le système politique français actuel est bâtard : mi-parlementaire, mi-présidentiel. Nous demandons l'instauration d'un régime présidentiel véritable, avec un Parlement représentant, grâce à la proportionnelle, la réalité politique de notre peuple.

— Mise en œuvre d'une réforme constitutionnelle tendant à l'instauration d'un régime présidentiel (le Parlement ne peut renverser le gouvernement, le Président ne peut dissoudre l'Assemblée).

— Adoption de la proportionnelle intégrale pour les élections législatives. Ce système permettra aux minorités d'être représentées et de pouvoir s'exprimer dans la légalité.

— Pour mettre un terme à un climat d'élections permanentes qui pousse à la démagogie et empêche toute action politique à long terme, nous proposons de regrouper le même jour les deux consultations, législatives et présidentielles.

— Nous demandons la limitation du cumul de mandats électifs à un mandat local et un mandat national.

— Nous souhaitons un recours plus courant à l'usage du référendum pour de grands problèmes nationaux, à l'exemple de l'immigration.

## POUR UNE POLITIQUE FAMILIALE QUI PERMETTE UN NOUVEAU DÉMOGRAPHIQUE

La famille reste, pour nous, la cellule de base de notre civilisation : elle doit être protégée et favorisée. De façon à provoquer un nouveau démographique, indispensable à toute politique d'indépendance nationale, de croissance économique et de progrès social.

Dans cet esprit, nous demandons :

— La promotion d'une politique nataliste

— L'instauration d'un salaire maternel, le milieu familial devant être préféré aux crèches collectives pour l'éducation des enfants.

— La généralisation de l'accession à la propriété, par une politique de prêts adaptés.

— Le développement de logements sociaux qui ne prennent pas la forme de « grands ensembles », où toute vie familiale réelle est difficile.

— Un urbanisme adapté aux besoins de la qualité de la vie : non-prolifération des cités dortoirs, animation socio-culturelle dans les villes nouvelles.

## POUR UNE POLITIQUE ETRANGERE AU SERVICE DE L'OCCIDENT

### DÉFENDRE L'INDÉPENDANCE NATIONALE

Un principe fondamental pour la politique étrangère que nous préconisons : la défense de l'indépendance nationale.

De ce principe découlent toutes nos positions :

— Défense de la francophonie dans le monde.

— Création d'une Europe des Nations.

— Indépendance de cette Europe et de la France à l'égard des blocs, quels qu'ils soient ; nous réaffirmons, en particulier, notre refus de reconnaître les « Accords de Yaoundé », qui divisent l'Europe et en placent la moitié sous le joug soviétique.

## SOLIDARITÉ AVEC L'OCCIDENT

Mais cette politique ne peut se concevoir que dans un concept de solidarité du monde occidental avec ses alliés, et de résistance vis-à-vis de l'impérialisme soviétique. C'est pourquoi,

— Nous affirmons notre soutien à l'Afrique du Sud et à la Rhodésie, fers de lance de la lutte anti-communiste en Afrique.

— Dans le même esprit, nous soutenons la lutte des minorités dans les pays de l'Est.

— Nous sommes partisans du maintien de l'aide économique aux pays du Tiers-Monde, mais nous demandons qu'elle soit plus strictement contrôlée afin d'éviter les abus et gaspillages actuels.

## BOYCOTT DES ETATS PIRATES

— Nous exigeons la fin de toute aide aux pays complices du terrorisme international, ainsi que des mesures de rétorsion à leur égard (rupture des relations diplomatiques, blocus économique, etc.).

Comme mesure ponctuelle immédiate, à la suite de l'assassinat de cinq Français par les mercenaires algériens du Polisario, nous exigeons le boycott politique et économique de l'Algérie (avec notamment l'interdiction de transferts de fonds vers l'Algérie, par les travailleurs algériens en France).

## POUR LA LIBERTÉ DU TRAVAIL

### HALTE AU TERRORISME SYNDICAL

— Suppression du monopole des syndicats dits représentatifs. Abrogation de la Loi de 1950.

— Possibilité pour tous les travailleurs de se présenter aux élections professionnelles dès le premier tour.

— Application effective de la Loi Moizant de 1955, qui interdit le monopole d'embauche, et qui est violée continuellement par les syndicats marxistes (Travailleurs du Livre, Dockers, etc.).

— Suppression des subventions aux syndicats.

— Interdiction du cumul de mandats politiques et syndicaux.

## REDONNER A LA GREVE SON SENS VÉRITABLE

La grève est un droit inaliénable des travailleurs, mais elle ne doit pas être détournée de ses buts. Aussi demandons-nous la stricte application des lois existantes :

— Vote à bulletins secrets de l'ensemble des travailleurs des entreprises, toute grève devant être décidée à la majorité absolue des votants.

— Respect du principe du préavis.

— Fonctionnement minimum assuré dans les Services publics.

— Interdiction des piquets de grève, protection de la liberté du travail.

— Poursuites judiciaires contre les responsables de grèves sauvages, de séquestrations, d'occupations et de détérioration du matériel.

— Relance de la politique contractuelle, la grève devant être l'ultime recours des travailleurs.

— Développement de la participation des salariés aux décisions les concernant.